



2012

Adhésion

Améliorons ensemble la qualité de notre alimentation en restauration collective avec des produits biologiques

La cotisation

Elle témoigne de votre soutien aux initiatives de l'association.

En adhérant à Un plus bio, vous participez à la construction d'une restauration Collective respectueuse des convives et du milieu naturel où ils vivent.

En outre, l'adhésion vous permet de :

- Participer prioritairement à la vie de l'association et à ses temps forts : ateliers, journées à thème, etc...
- Recevoir gratuitement nos dossiers thématiques « restauration collective bio » (2 numéros par an).

La catégorie de membre

Vous pouvez choisir entre deux catégories de membres *

- Les membres bénéficiaires : personnes physiques ou morales qui soutiennent l'objet de l'association et qui souhaitent bénéficier de son appui.
- Les membres experts : personnes physiques ou morales qui détiennent une expertise particulière en matière d'alimentation, de nutrition et de santé, et de tout domaine pouvant faire progresser l'objet de l'association.

* Pour plus de détails, demander l'envoi des statuts par courriel à unplusbio@unplusbio.org

Un plus bio

68 bis avenue Jean Jaurès

30900 NIMES

tél / fax : 09 82 58 26 41

courriel : unplusbio@unplusbio.org

www.unplusbio.org

Croquons la vie ensemble



2012

Ne pas remplir

N° d'adhérent

Adhésion

NOM, Prénom ou Raison sociale

Adresse (ou siège social)

Code postal / Ville

Tél

Fax

Mobile

Courriel

J'acquiesce la cotisation à l'ordre de Un plus bio

Cocher la case qui vous concerne

- Particulier** / cotisation de base : 20 € par an
- Cotisation de soutien** : € par an *(au-delà de 20 €/an)*
- Etablissement scolaire et éducatif** (*crèches et structures d'accueil de la petite enfance, écoles et groupes scolaires, centre de loisirs et de vacances, collèges, lycées...*) : 40 €/an
- Association locale*** : 40 €/an
- Commune, Communauté de Communes ou EPCI** (*< 10 000 habitants*) : 85 €/an
- Association départementale*** : 85 €/an
- Commune, Communauté de Communes ou EPCI** (*> 10 000 habitants*) : 125 €/an
- Association régionale*** : 125 €/an

**partageant les valeurs fondatrices d'Un plus bio*

Un plus bio se réserve le droit de modifier ces montants après en avoir informé l'intéressé avant le terme de l'adhésion

- Ci-joint un chèque de € à l'ordre de Un plus bio
- Notre organisme s'engage à payer par mandat administratif la somme de €, et demande à l'association Un plus bio de lui faire parvenir une facture et un RIB
- J'autorise l'association Un plus bio à diffuser mes coordonnées aux particuliers et aux organismes intéressés par notre projet.

Ne rien inscrire dans ce cadre, merci.

Chèque n°
Banque :
Remise n° :

- Mandat administratif**
Facture n° :
Lieu et date de paiement :